



**Acta fabula**  
**Revue des parutions**  
vol. 16, n° 1, Janvier 2015  
**La langue française n'est pas la langue française**  
DOI : <https://doi.org/10.58282/acta.9114>

---

# « A ceste heure parle tu naturellement ». (Sur)vivre dans l'ombre du français triomphant

**Violaine Giacomotto-Charra**



Jean-François Courouau, [\*Et non autrement. Marginalisation et résistance des langues de France \(xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècles\)\*](#), Genève : Droz, coll. « Cahiers d'Humanisme et Renaissance », 2012, 296 p., 2012, EAN 9782600016025.

---



## **Pour citer cet article**

Violaine Giacomotto-Charra, « « A ceste heure parle tu naturellement ». (Sur)vivre dans l'ombre du français triomphant », Acta fabula, vol. 16, n° 1, « La langue française n'est pas la langue française », Janvier 2015, URL : <https://www.fabula.org/revue/document9114.php>, article mis en ligne le 05 Janvier 2015, consulté le 23 Avril 2024, DOI : 10.58282/acta.9114

---

## « A ceste heure parle tu naturellement ». (Sur)vivre dans l'ombre du français triomphant

**Violaine Giacomotto-Charra**

---

L'ouvrage que Jean-François Courouau consacre à l'histoire des langues du Royaume de France a pour but de réparer un oubli et de combler une lacune, en projetant dans la lumière l'histoire du triomphe du français, non pas face au latin, épopée aujourd'hui bien connue, mais face aux autres langues parlées sur le territoire français. Celles-ci, plus ou moins partagées, plus ou moins reconnues, étaient à elles toutes largement majoritaires dans la population, qui n'était que marginalement francisante. Elles ont pourtant rendu progressivement les armes face à la langue du roi. *Et non autrement* étudie cette histoire selon deux perspectives en miroir : l'une, qui, partant du français, analyse la manière dont celui-ci a su marginaliser les dialectes de France ; l'autre, qui, s'appuyant à l'inverse sur les langues ainsi marginalisées, met en lumière leurs tentatives de résistance et la signification de ces mouvements. Outre l'importance intrinsèque d'une telle étude, qui intéressera des chercheurs appartenant à des disciplines variées (histoire de la langue, histoire politique, histoire culturelle, littérature...), l'ouvrage de J.-Fr. Courouau se signale par son intérêt méthodologique, grâce au souci affirmé d'éviter l'anachronisme<sup>1</sup> et les lectures partisans de l'histoire de la langue. Il est sous-tendu par une constante réflexion critique sur la démarche qu'il engage, afin de parvenir à traiter sans idées préconçues, de manière à la fois rigoureuse et souvent très fine, une question qui est encore parfois l'enjeu de débats plus idéologiques que réellement historiques, et ce, qu'il s'agisse du français ou de la survie de langues devenues aujourd'hui fortement identitaires.

### Un discours de la méthode

L'un des points qui, à la lecture, retient en effet immédiatement l'attention est l'analyse minutieuse que fait J.-Fr. Courouau des problèmes méthodologiques inhérents à un tel travail. Dans l'introduction, d'abord, l'ouvrage définit son champ d'étude et souligne en creux les difficultés de l'entreprise : il s'agit pour l'auteur de rendre compte de ce qu'il identifie comme un « conflit sous-jacent, larvé,

---

1

implicite » (p. 10), que le français a soutenu discrètement contre les langues régionales, dans l'ombre glorieuse de ses hauts faits contre le latin. Pour ce faire, la langue du roi a joué non des ressorts de la guerre, ouverte et conquérante, qu'il a menée contre le latin afin d'affirmer son droit à être langue de culture, mais d'une entreprise de « dévalorisation symbolique », dont J.-Fr. Courouau rappelle qu'elle passe d'abord par un acte de dénomination sans équivalent dans les autres langues européennes, et qui dit bien le mépris du sociolecte dominant pour les langues rejetées dans les marges : celle de « patois ». Le but de l'ouvrage est d'étudier des faits moins éclatants, plus secrets, donc plus difficiles d'accès et moins aisés à cerner, tout un mouvement à la fois plus lent et plus souterrain que les combats ouverts menés par la langue française. L'analyse des résistances à l'ascension du français, par ailleurs, nécessite elle-même la mise au jour d'un « degré de conscience linguistique » de ceux qui parlent « autrement » qui n'est pas « facile à observer » (p. 22) et que l'auteur va chercher dans des corpus négligés, comme celui de la prédication quotidienne et du catéchisme.

Cette entreprise délicate en soit se heurte en outre à des difficultés inhérentes à l'histoire même de la langue française : on sait à quel point cette dernière demeure un sujet sensible, qui demande au chercheur de se dépouiller des vestiges d'un inconscient culturel et politique qui parasite, parfois encore aujourd'hui, l'histoire de notre langue. Bernard Cerquiglini<sup>2</sup> a récemment dessiné, brillamment, les lignes de cette impossible histoire. Or la manière dont l'inconscient collectif vient brouiller le travail de l'historien de la langue se cristallise en particulier autour de l'interprétation à donner de l'énigmatique et célèbre article 111 de l'ordonnance de Villers-Cotterêts :

Question embrouillée, passionnée aussi puisque ce texte n'a cessé, depuis sa promulgation, de représenter aux yeux des intellectuels français un symbole puissant, investi de résonances opposées en fonction des points de vue, largement politiques, adoptés par les uns et les autres. (p. 14)

La méthode choisie par J.-Fr. Courouau est ainsi intéressante en ce qu'elle est un mélange réussi d'approches différentes, dans lesquelles dominant d'une part les méthodes de l'historien, de l'autre celles du littéraires. Les apports de la méthodologie historiques sont manifestes dans sa volonté de réaliser une « étude des pratiques effectives » de l'usage de la langue et de s'appuyer pour cela sur des corpus non littéraires, qui peuvent être les archives notariales, minutieusement dépouillées (dans la première partie), ou les textes religieux destinés à assurer la communication entre l'Église et son peuple (catéchismes, matériel textuel ou illustré utilisé par les prêtres lors des missions, ou cantiques — tous étudiés dans la deuxième partie). Le recours aux sources non littéraires — politiques et

législatives —, dont Serge Lusignan avait déjà mis en lumière le rôle central pour l'élaboration même du français écrit au Moyen Âge<sup>3</sup>, permet à l'auteur de décrire et d'analyser les enjeux de la mise en ordre linguistique du royaume et sa traduction effective au plus près de la réalité. Mais parallèlement, c'est grâce à l'analyse très fine de ces textes avec les outils des littéraires (en particulier celle des ordonnances royales successives), qu'il fait significativement progresser le débat. De la même façon, l'analyse des arts poétiques, des traités de grammaires ou d'un certain nombre de textes littéraires, en particulier de la prose rabelaisienne (voir p. 122-256, « La prose et les langues de France ») se révèle particulièrement productive parce que ce corpus est à la fois minutieusement lu pour lui-même, et confronté avec rigueur à d'autres corpus de nature différente auxquels il n'est habituellement pas confronté.

L'évaluation critique méthodique des travaux précédents est un autre des aspects méthodologiques qui rendent l'ouvrage pertinent. Le travail très attentif de J.-Fr. Courouau sur les thèses opposées d'Auguste Brun et Ferdinand Brunot, d'un côté, d'Henri Peyre de l'autre, la manière dont il les confronte à la réalité des sources, dont il évalue la portée qualitative mais aussi, point capital, quantitative, ou la critique des interprétations les plus courantes qui sont faites de la langue de Rabelais, sont un modèle de bonnes pratiques historiographiques et font *de facto* la démonstration de l'intérêt de sa méthode. Le premier point lui permet, par exemple, de souligner que, dès la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, se produit « la création autour de l'ordonnance d'une mythologie nationale dont on n'aurait garde d'oublier, cependant, qu'elle procède aussi de l'idéalisation, en ces temps troublés, du règne de François I<sup>er</sup> » (p. 57). C'est de la lecture que font les contemporains eux-mêmes du texte de Villers-Cotterêts qu'il tire ensuite des conclusions sur les rôles à la fois symboliques et réels du français et des langues que celui-ci est en train de marginaliser, ainsi que sur les causes et raisons d'être de ce mouvement. Comme le rappelle en effet J.-Fr. Courouau en une phrase qui peut sembler relever de l'évidence mais dont il convient de ne pas oublier le bien-fondé : « si les contemporains situent ainsi l'enjeu impliqué par ce texte autour du couple latin-français, c'est donc que quelques raisons les y poussent » (p. 58).

L'ouvrage a ainsi le mérite de guider le lecteur à travers la, ou plutôt les méthodes choisies, et de souligner clairement les enjeux historiographiques et critiques qui permettent à J.-Fr. Courouau de donner de problèmes parfois déjà très étudiés une interprétation nouvelle, qu'il s'agisse de « modifier l'approche du problème » que constitue l'analyse des sources notariales (p. 14), de souligner à propos d'un célèbre passage de Ronsard qu'on « le donne toujours tronqué » et que « pour rendre le mouvement de la pensée, il convient de le citer en entier » (p. 81), d'affirmer que ce

ne sont que des travaux très récents « qui ont enfin permis qu'on s'intéresse à un ensemble qui n'a été que trop négligé — et qui continue largement à l'être — jusqu'à jours » (les textes religieux en occitan, p. 160) ou de faire apparaître soudain une lacune décisive : « à l'exception de saint Jean-François Régis, on ignore quelle(s) langue(s) pouvait employer, dans l'exercice de leur mission et dans la vie courante, un Vincent de Paul ou un Jean Eudes » (p. 164). Loin d'être pédantes ou fastidieuses, ces remarques constituent de salutaires rappels à l'ordre qui donnent par ailleurs aux conclusions de l'auteur une réelle assise. Celui-ci, en effet, expose ses choix méthodologiques avec honnêteté, au risque de les voir plus facilement contestés, et en évitant tout dogmatisme (voir par exemple la justification de la méthode comme du cadre chronologique choisis pour l'analyse des textes religieux, p. 160, ou celle du corpus de poèmes occitans étudiés, p. 204-205).

Par l'ensemble des réflexions menées, tout au long de l'ouvrage, sur la méthode qu'il utilise et bien souvent invente, l'ouvrage de J.-Fr. Courouau est ainsi un précieux témoignage des résultats auxquels peut parvenir un réel travail interdisciplinaire dans l'approche des textes. Il est par cet aspect un véritable essai, qui défend et illustre deux principes fondamentaux de l'histoire de la pensée : la lutte contre les projections anachroniques et le dépassement des « clivages entre disciplines académiques » nécessaire « si on veut parvenir à cerner avec autant de rigueur et d'honnêteté qu'il est possible les dynamiques et les clivages qui sous-tendent les évolutions à l'œuvre dans la société du xvi<sup>e</sup> siècle » (p. 24). On peut cependant trouver surprenant que, ni en ce qui concerne les problèmes historiographiques propres à l'histoire du français et de ses marges, ni ensuite dans l'étude de la manière dont les théoriciens élaborent une norme et l'ancre dans le milieu aulique parisien, J.-Fr. Courouau ne s'appuie sur les études de B. Cerquiglini qui, dans *Une langue orpheline*, s'était intéressé de très près à ces questions.

## **Le nouveau visage de la mosaïque linguistique française**

Une fois dégagés et clairement exposés ces principes de méthode, ou plutôt parallèlement à leur rappel continu, l'ouvrage travaille à mettre en évidence divers points caractéristiques par lesquels il se démarque de nombreuses autres études sur l'histoire des langues du royaume de France et les renouvelle. Il est construit en deux parties clairement distinctes, la première centrée sur l'étude du français lui-même et de l'ordre linguistique qu'il impose (« Marginalisations et hiérarchies », p. 27-156), l'autre sur les formes que revêt la résistance des autres langues du

royaume à ce mouvement de mise en ordre (« Affirmations et résistances », p. 159-253).

Toute une partie des conclusions auxquelles parvient J.-Fr. Courouau concerne de ce fait le statut réel en même temps que l'usage effectif des diverses langues présentes sur le territoire. Quelques points sont particulièrement importants. Au terme de la longue analyse dont nous avons souligné l'importance méthodologique, d'abord, J.-Fr. Courouau tranche la querelle sur l'interprétation de la célèbre ordonnance prise par François I<sup>er</sup>, en termes apparemment définitifs :

L'ordonnance de Villers-Cotterêts enjoint d'employer le français (*langage maternel français*), à l'exclusion du latin, explicitement mentionné, et de l'occitan, tenu pour quantité négligeable et implicitement rejeté (*et non autrement*).

Un autre point saillant est l'éclairage jeté sur le rôle décisif, pour la promotion du français au détriment des langues régionales, non du pouvoir royal, mais des élites des zones occitanes, en particulier du milieu des juristes et des parlementaires, dont on peut rappeler ici qu'il est aussi bien souvent, à l'époque, celui qui écrit l'histoire ou promeut la diffusion du savoir en vernaculaire. Or, comme le confirme J.-Fr. Courouau, « les élites urbaines, bien avant la promulgation du fameux texte, ont adhéré sans heurts, bien au contraire, à l'exclusion du latin et à celle de l'occitan » (p. 51). On savait déjà que Villers-Cotterêts, en imposant le français au détriment du latin dans les actes juridiques, entérinait une pratique de fait déjà bien installée plutôt qu'elle ne la créait, mais la présente étude achève de démontrer que, ce faisant, l'ordonnance royale est allée au-devant des aspirations des élites urbaines plutôt qu'elle ne les a contraintes. Celles-ci voient dans l'usage du français à la fois un trait qui signe leur réussite sociale (ce que l'on savait, mais surtout pour le nord), et un outil stratégique : « au xvii<sup>e</sup> comme au xvi<sup>e</sup>, l'État royal compte sur la bonne intelligence des élites qui sauront comprendre d'elles-mêmes où se situe leur intérêt » (p. 71). Ici, on pourra regretter cependant que le lien ne soit pas plus clairement fait entre le rôle de ces élites locales dans le développement effectif de la pratique du français (étudié dans la première partie) et le rôle réel et symbolique du Parlement dans la détermination, par les théoriciens de la langue, d'un « lieu » symbolique où inscrire le bon français (voir en particulier ce qui est dit de la pensée d'Henri Estienne dans la deuxième partie, p. 107 et 117). Y a-t-il un lien direct entre un mouvement élitair porté par les juristes et parlementaires des provinces occitanes pour parler d'abord français, et la pensée des théoriciens qui affirment que le seul bon français est celui des Parlementaires ?

Un troisième aspect notable est, précisément, la précocité d'une politique linguistique à l'égard des langues régionales que l'on pensait sinon absente, du

moins assez éloignée des préoccupations de l'État moderne encore en formation. Or l'auteur affirme que :

Fondamentalement, rien dans l'esprit ne distingue l'acte réglementaire de 1539 des dispositions en matière linguistique adoptées dans la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle par l'État royal. Cet esprit précisément reste le même : il s'agit d'asseoir l'autorité du roi en « invitant » les sujets à employer sa langue.

Si ainsi l'État d'Ancien Régime, aidé par ses élites de manière plus ou moins consciente, ne cherche pas à unifier linguistiquement la Nation France, comme le fera la République, il impose en revanche au Royaume un ordre qui n'est pas uniquement symbolique, mais dessine les contours d'une structure sociale prégnante qui n'est pas tout à fait identique à celle de la société d'ordre. Il faut cependant bien tenir compte ici d'une précision implicite, qui n'est réellement explicitée que dans la conclusion de l'ouvrage<sup>4</sup> : le roi ne parle qu'à ses élites. La notion de « sujets » telle que l'emploie ici J.-Fr. Courouau est donc trompeuse, il serait abusif de déduire de la politique de marginalisation une politique d'éradication. Le français n'est marginalisé que pour une part de la population socialement prédominante, mais marginale en nombre, tandis que l'immense majorité d'une population d'abord rurale demeure vouée à la fragmentation dialectale, et à elle seule.

Enfin, l'un des apports peut-être le plus original est constitué par les conclusions tirées de l'analyse des pratiques pastorales, qui montrent qu'au xvii<sup>e</sup> siècle, à l'inverse du mouvement initié par le pouvoir royal et par la cour, l'Église, pragmatique, a le « souci d'une pastorale linguistiquement ouverte » (p. 176). Cette question est indépendante des querelles qui peuvent alors traverser l'Église, en particulier de la question du Jansénisme, ce qui dit bien son importance :

L'essentiel est de constater que, quelle que soit l'orientation fondamentale choisie à un moment donné par tel ou tel évêque, tous sont mus par le désir d'une réforme de l'Église qui prenne en compte la réalité du terrain. (p. 176)

Ce travail permet ainsi de faire apparaître des réalités sociaux-linguistiques contrastées, et de prendre en compte également la variété des publics visés ou la spécificité de certains territoires, comme le Pays Basque, dans lequel la perception de la langue régionale est plus nettement positive qu'ailleurs et constitue une forme d'exception (p. 202).

## Montrer & penser « l'altérité linguistique intérieure »

Indépendamment de ces conclusions historiques factuelles, qui permettent de mieux dessiner les contours d'une politique linguistique plus précoce et plus nette que ce que l'on pensait jusqu'ici à l'encontre des « patois », un autre intérêt de l'ouvrage est que J.-Fr. Courouau parvient à faire sentir avec exactitude la réalité de la pratique linguistique dans les territoires étudiés. C'est particulièrement vrai avec l'analyse d'une forme de cas d'école constitué par Bordeaux (p. 36), qui permet de prendre en compte les facteurs politiques, sociaux (le rôle déterminant du milieu des parlementaires) mais aussi économiques (les impératifs liés à la commercialisation des vins de Bordeaux), qui donne de la réalité linguistique d'un grand centre urbain français au xvi<sup>e</sup> siècle une image absolument différente de l'idée que l'on pouvait s'en faire à partir des histoires de la langue plus « traditionnelles ». C'est très vrai aussi, dans la seconde partie, pour tout ce qui concerne un aspect encore moins connu, celui de la pratique pastorale et catéchétique en zone occitane, dans ce moment où « le prêtre rencontre le fidèle » (p. 162). La réflexion sur les pratiques bilingues et trilingues à l'écrit est particulièrement éclairante. Elle permet de mieux comprendre ce que montre ensuite l'auteur : si les dialectes sont « invisibles » sur le plan institutionnel, d'où les a chassés un français sociolecte et acrolecte, ils sont en revanche loin d'être « inaudibles » (p. 73). Dans cette perspective, le travail de J.-Fr. Courouau permet à la fois de mieux comprendre les enjeux d'une pratique linguistique qui peut demeurer multiple dans les zones d'oc, comme d'entrer dans la manière dont les théoriciens, les poètes, bref les lettrés de l'époque, conceptualisent et normalisent l'existence de cette altérité linguistique polymorphe, qui constitue une véritable « altérité linguistique intérieure » (p. 11) ou « interne » (p. 75). Il s'agit ici d'examiner non pas l'histoire des variations locales et sociales du français à la Renaissance, mais « le discours produit sur la variation elle-même » (p. 18).

Ici encore, J.-Fr. Courouau réévalue précisément certains des traits que l'on croyait caractéristiques de chaque époque, en les distinguant et nuanciant selon les genres littéraires qu'il examine : le mépris des langues régionales, ainsi, que l'on pensait plus profond et plus marqué au xvii<sup>e</sup> siècle, avec l'inscription claire des registres de langue, et très présent dès le xvi<sup>e</sup>, et il apparaît plus nettement dans le discours théorique des poètes que dans celui des grammairiens. Les discours favorables de Ronsard et de Peletier, ainsi, constituent en réalité plus une « parenthèse libérale » qu'une position représentative, qui permettrait de définir le rapport du français renaissant à ses variations internes régionales et aux autres langues. La réflexion



des théoriciens de la langue, de même, si elle semble d'abord à la fois plus ouverte et plus contrastée (« La variation acceptée », p. 93-104), fonde en réalité une pensée qui dessine et surtout durcit rapidement les contours d'un « bon français » qui, s'il n'est pas encore le « bon usage » de Vaugelas, n'en rejette pas moins tout ce qui sonne « autrement » que le français de la cour et du parlement :

La grammaire, telle que la conçoit Ramus et avec lui les grammairiens de la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, est destinée à maintenir l'écart social entre les « hommes plus notables » et la « populace ». Peu importe ce que celle-ci parle, dialecte ou français régional, ce ne sera qu'une forme dépréciées de langue. (p. 110)

Même chez Rabelais, qui fait une large place aux mots venus des dialectes, la valorisation apparente de l'altérité est à considérer avec prudence. Au terme de longues pages extrêmement documentées, J.-Fr. Courouau conclut à la double proximité de Rabelais avec Sylvius, en amont, et Estienne, en aval, récusant l'idée que son œuvre est un « vaste ensemble composite, fait de bric et de broc, sans ordre » (p. 145) :

La perception qu'ont Sylvius et Rabelais repose très clairement sur une hiérarchie pyramidale : pour le vulgaire, le français occupe le sommet, les dialectes forment à la base un réservoir où il s'agit d'aller puiser afin de « rénover » langue. [...] Ainsi envisagé, Rabelais préfigure Henri Estienne. Il participe aussi, à sa façon, non seulement à la création d'un « vulgaire illustre », mais aussi à la « défense et illustration » de la langue. (p. 144)

L'analyse des textes religieux en occitan du xvii<sup>e</sup> siècle, enfin, confirme qu'à une exception près (Charles de Montchal, p. 178), l'occitan lui-même a intégré la hiérarchisation des langues et manifeste la conscience que son emploi n'est « qu'une concession à la prise en compte pragmatique d'un état de fait fondé sur la hiérarchie sociale » (p. 179).

La lecture toujours fine des textes, ainsi, permet de mettre en évidence l'absence de linéarité dans le rejet progressif de la variation, et souligne au contraire à quel point le sujet fut traité de manière complexe et diverse par les différents théoriciens, qui n'étaient parfois pas eux-mêmes, comme Peletier, exempts d'ambiguïté et de contradictions. Néanmoins, tous, ou presque, avancent au final dans la même direction, à défaut d'aller d'un pas égal et régulier : pour les dialectes, la bataille est perdue d'entrée de jeu : « que ce soit pour les poéticiens, les grammairiens ou les prosateurs, la langue qui demeure au centre des préoccupations s'identifie au français acrolectal des élites » (p. 153). Le français, par ailleurs, est ancré dans une zone qui a Paris pour centre, non pas qu'il s'agisse ici de référer au français des parisiens, mais parce que « cette représentation [est] fondée sur la présence dans la

capitale du roi et des milieux curiaux (auliques et parlementaires), [qui] alimente une conception hiérarchisée des usages linguistiques » (p. 153). Le travail de marginalisation des langues régionales s'entend bien au sens littéral et au sens symbolique.

## À l'ombre du français ?

Au sein d'un ouvrage extrêmement convaincant, seule l'analyse de la question de la littérature en occitan nous paraît poser problème, non pas en soi (la qualité du chapitre n'est pas à discuter), mais dans la manière dont il s'insère dans l'ouvrage et fait sens par rapport à lui. Le quatrième chapitre, en effet, semble déjà par son titre (« L'amour, le jeu et l'occitan ») en bonne partie étranger au propos de l'ouvrage. S'il traite certes de la littérature en occitan, et peut s'inscrire de ce fait dans la réflexion sur les « résistances » opposées par une langue marginalisée au triomphe progressif du français, son contenu relève en réalité plus de la lyrique occitane. Il analyse en effet le respect ou au contraire la transgression des normes lyriques, en particulier pétrarquiste, à l'œuvre dans le sonnet occitan et dans d'autres formes poétiques codifiées. À ce titre, ce chapitre semble constituer une étude autonome, qui pour être intéressante en soi, rompt d'une certaine façon la cohérence de l'ouvrage, puisqu'elle ne permet pas véritablement d'approcher ici la question spécifiquement linguistique sous l'optique de la marginalisation. Bien qu'il s'agisse de littérature en occitan, en effet, c'est la conformité à des modèles et des codes esthétiques européens qui est analysée, non la résistance au français (il nous semble insuffisant d'objecter qu'écrire en occitan est en soi un signe de résistance) ou la représentation symbolique que les langues se donnent d'elles-mêmes et des autres, qui constituent l'épine dorsale de tous les autres chapitres.

Cette relative rupture thématique est aussi une rupture méthodologique, une entorse au contrat très solide que l'auteur a passé sur ce point avec son lecteur : la cohérence de la partie, qui réunit deux chapitres traitant respectivement « L'Église, le peuple et les langes » et « L'amour, le jeu et l'occitan » n'est pas évidente. Si les choix méthodologiques défendus ailleurs sont tout à fait convaincants, et parfois un modèle du genre, ils sont ici plus discutables :

À partir des résultats obtenus auteur par auteur, un premier bilan, portant exclusivement sur le sonnet amoureux, peut être établi. Afin de faciliter la compréhension du phénomène, on choisit de ne retenir que deux catégories : d'une part les sonnets qui correspondent pleinement aux normes de la convention (sonnets « conformes ») et d'autre part, tous ceux, où l'auteur, d'une façon ou d'une autre, s'écarte de cette convention (sonnets « détournés »). (p. 223)

Est-ce que le choix fait pour quantifier l'écart entre conformité et non-conformité ne gomme pas toute donnée qualitative, en considérant comme « non conformes » des textes où ce non-conformisme s'exprime de manière très variable ? Et surtout, en quoi, finalement, le propos est-il pertinent par rapport à la question de la résistance linguistique ? J.-Fr. Courouau le dit d'ailleurs : cette autonomie formelle de la poésie occitane est « aussi relative que celle dont jouit la poésie amoureuse français à l'égard de la création italienne », absence d'autonomie dont on ne saurait pourtant tirer, dans ce second cas, aucune conclusion linguistique sur les rapports entre le français et l'italien. La conclusion du chapitre, qui raccroche la question de la hiérarchie linguistique à celle des modèles esthétiques (p. 249), nous semble ainsi un peu artificielle, même si elle ouvre au final une piste importante : cette relative autonomie serait « quelque chose de rare et subtil : à la fois un accommodement avec la diglossie et le refus du poids qu'elle fait peser » (p. 253). Si ainsi ce chapitre constitue un indéniable apport à l'étude de la lyrique occitane, il nous paraît être lui-même comme en marge du reste de l'ouvrage, un appendice plutôt qu'un élément probant, ce qui n'enlève rien à sa qualité intrinsèque.

À l'inverse, on regrette que, dans les amples analyses menées par J.-Fr. Courouau sur des corpus littéraires ne figure ni Montaigne, ni le « dialogue des nymphes<sup>5</sup> » de Du Bartas. Certes, la langue de Montaigne, et l'identité linguistique d'un écrivain précisément pris entre latin, français et gascon, ont été déjà amplement étudiés, certes, le petit dialogue de Du Bartas a été l'objet des analyses récentes de Philippe Gardy<sup>6</sup>, mais l'un des aspects stimulants et courageux de l'ouvrage de J.-Fr. Courouau est précisément de remettre sur le métier des questions parfois déjà très étudiées (pensons à Villers-Cotterêts ou à la langue de Rabelais) pour les « faire parler » un peu différemment, en en modifiant l'approche méthodologique autant que la mise en perspective intellectuelle. Il nous semble que dans la réflexion sur le statut symbolique des langues, comme sur leur mise en œuvre effective, l'ouvrage aurait gagné à utiliser Montaigne comme Du Bartas, et certainement aussi Étienne Pasquier.

Un autre petit regret est lié au fait que bien qu'il s'agisse de traiter « des langues de France », l'Occitan se taille la part du lion, malgré quelques éléments sur le breton et surtout sur le basque. L'ouvrage rend donc compte, avec pertinence, du mouvement d'affirmation symbolique du français, mais regardant « les » langues de France, il traite surtout dans les faits de l'autre grande langue, dont le statut n'est pas nécessairement représentatif, puisque c'est la langue qui, semble-t-il, résiste le mieux, au moins à l'écrit. Sur ce point, il faut cependant reconnaître qu'une

---

5

6

approche systématique de toutes les langues aurait été et difficile à conduire et pas nécessairement beaucoup plus productive.

---

\*\*\*

Ces réserves mises à part, il faut souligner le grand intérêt d'un livre original, rigoureux, documenté, bien écrit et agréable à lire, dans lequel l'auteur fait preuve d'une intelligence des textes incontestable. Le principe de la transversalité des corpus étudiés comme des méthodes utilisées se révèle particulièrement productif, car il lui permet de faire, en creux, la démonstration de la construction et de l'application d'une méthode d'investigation en même temps, et surtout, que d'arriver à des conclusions extrêmement précises qui redessinent, par petites touches, le visage linguistique de la France de la Renaissance et de l'Âge Classique. La compréhension de l'histoire du français et des autres langues du royaume (occitan pour l'essentiel) en sort affinée, précisée, nuancée, corrigée. Des conclusions de Jean-François Courouau, nous retiendrons ainsi que, en pleine cohérence avec sa prudence et sa rigueur méthodologique, elles évitent tout manichéisme et toute lecture idéologique. On soulignera en particulier la fermeté de deux affirmations. La première est que :

L'opposition entre nord et sud ne tient pas une seule seconde. Les processus engagés concernent l'ensemble du pays puisque la diversité linguistique y est absolument partout présente. À aucun moment non plus il ne saurait être question d'un conflit entre le centre et les périphéries. Les élites lettrées se recrutent sur la totalité du territoire français et au-delà dans ses zones d'influence. Le centre, s'il doit y en avoir un, se situe là où on adhère à l'acrolecte que forme le français standard. Il est donc partout. (p. 256)

autre façon de définir ce que Serge Lusignan appelle joliment une langue « sans ici ni ailleurs<sup>7</sup> ». La seconde conclusion majeure est « qu'il n'y a pas lieu d'opposer un xvi<sup>e</sup> siècle ouvert à la polyglossie dialectale (incarné par Rabelais) et un xvii<sup>e</sup> tout acquis au monolinguisme français, œuvrant avec éclat au triomphe culturel de la langue nationale enfin codifiée (Vaugelas) » (p. 257). Si l'ouvrage décrit ainsi l'inévitable triomphe d'un français choisi par les élites, poètes inclus, en fonction de leur intérêt bien compris, il met en évidence la complexité et la diversité qui caractérisent ce triomphe, ni linéaire dans le temps, ni uniforme à l'échelle d'une époque donnée, et qui demande donc, précisément, à être analysé avec finesse et précaution.

## PLAN

---

- [Un discours de la méthode](#)
- [Le nouveau visage de la mosaïque linguistique française](#)
- [Montrer & penser « l'altérité linguistique intérieure »](#)
- [À l'ombre du français ?](#)

## AUTEUR

---

Violaine Giacomotto-Charra

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : [violaine.giacomotto@u-bordeaux3.fr](mailto:violaine.giacomotto@u-bordeaux3.fr)